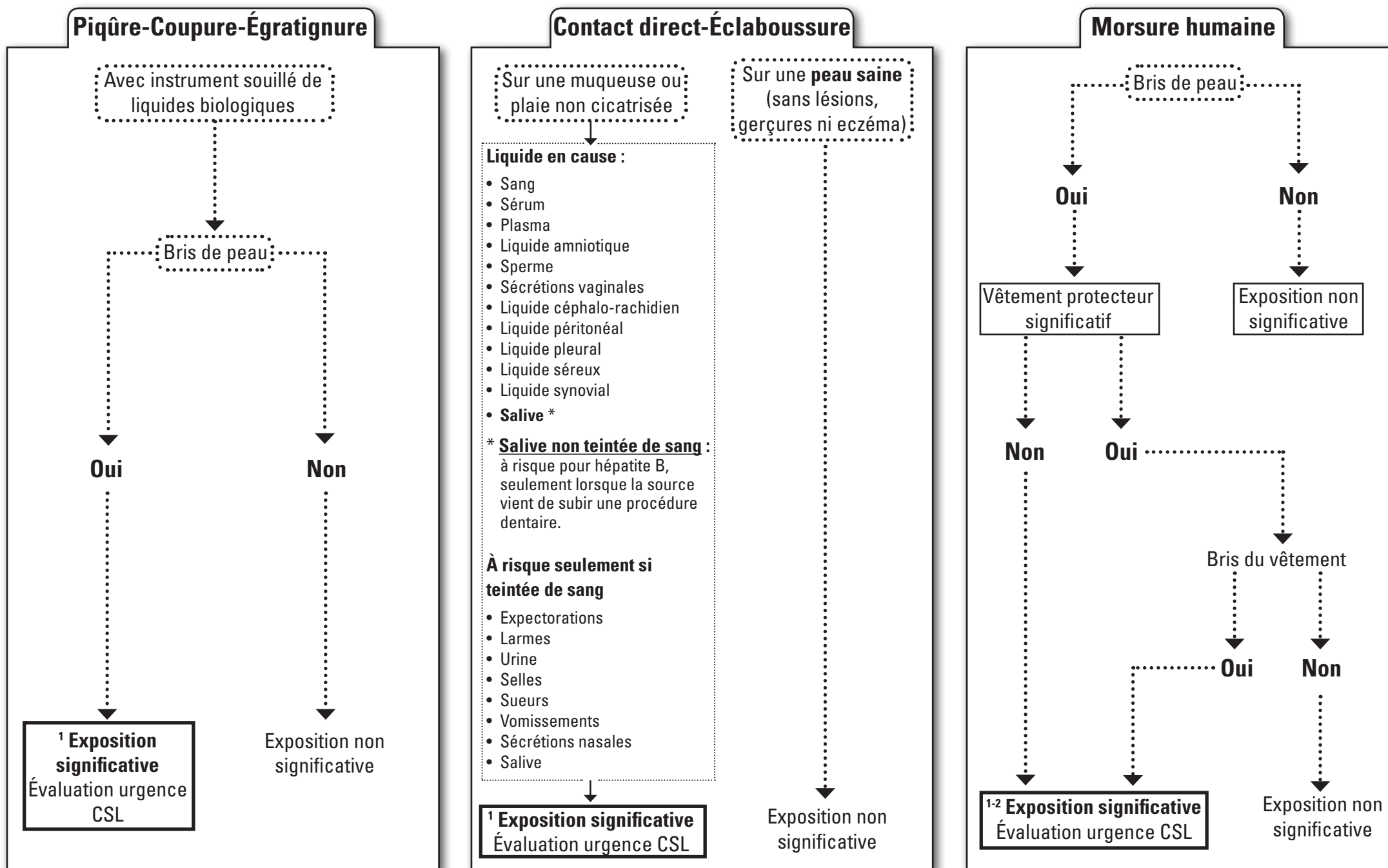


Guide de conduite à suivre lors d'une exposition aux liquides biologiques



¹ Une **exposition significative** aux liquides biologiques peut présenter un risque de transmission du virus de l'hépatite B, C et du VIH. **Présentez-vous à l'urgence de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé (CSL) dans les 2 heures** suivant l'exposition.

² **Morsure :** Considérer un risque autant pour le mordeur que pour le mordu.

Procédure en post exposition significative au sang et aux liquides biologiques

1. Premiers soins

Plaie percutanée (piqûre, coupure, égratignure, morsure)	Muqueuse (yeux, nez, bouche)	Peau non saine (lésions, gerçures, eczéma, dermatite, abrasion, plaie ouverte)
↓	↓	↓
<ul style="list-style-type: none">• Laisser saigner la plaie• Laver avec de l'eau et du savon (ne pas utiliser de brosse ni de solutions corrosives ou irritantes)	<ul style="list-style-type: none">• Rincer abondamment à grande eau	<ul style="list-style-type: none">• Laver avec de l'eau et du savon (ne pas utiliser de brosse ni de solutions corrosives ou irritantes)

2. Vérifier si c'est une exposition significative au VHB, VHC ou VIH : voir recto de l'enveloppe

- Non : arrêter la démarche**
- Oui : poursuivre**

3. Personne exposée :

- Aviser son supérieur immédiat;**
- Compléter le formulaire de déclaration d'accident, s'il y a lieu;**
- Dans l'heure qui suit : se présenter à l'urgence de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé.**

➔ **Apporter la feuille jaune complétée des coordonnées de la personne source et de la personne exposée.**

4. Personne source :

La démarche doit être faite par un professionnel de la santé autre que la personne exposée.

- Suivre la feuille « Démarche à effectuer auprès de la source »
- Faire signer le *consentement de la source*
- Suivre les indications de la feuille « Saisie client source », si étiquettes **non informatisées** joindre la requête de laboratoire incluse dans cette enveloppe (selon modèle).
- Faire les prélèvements de la source : VIH, HBs Ag (hépatite B), Anti VHC (hépatite C)

Pour toutes questions, communiquez avec les infirmières du PPE au 450 668-1010, poste 23963